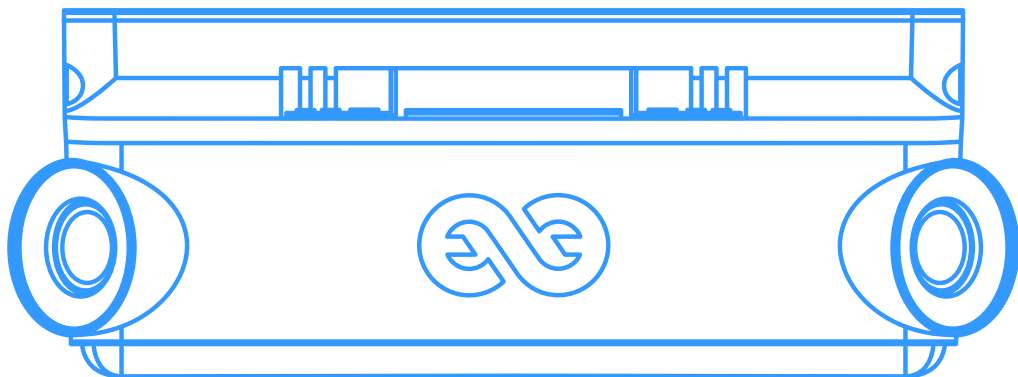


GUIDE DE DÉMARRAGE RAPIDE TIKEE / TIKEE PRO



tikee

A propos

Ce document est un guide de démarrage rapide et n'est donc pas exhaustif. Avant toute utilisation, consultez la notice originale disponible à l'adresse <https://enlaps.io/notice>, où vous trouverez les consignes de sécurité et de mise en oeuvre relatives à votre Tikee.

Suivez-nous sur



Avant de commencer

Contenu de l'emballage



1x Tikee
ou 1x TikeePRO



1x Guide
de démarrage



1x Clé
hexagonale



1x Lingette
microfibre

Prérequis

Une carte microSD (non fournie) est nécessaire pour utiliser votre Tikee :

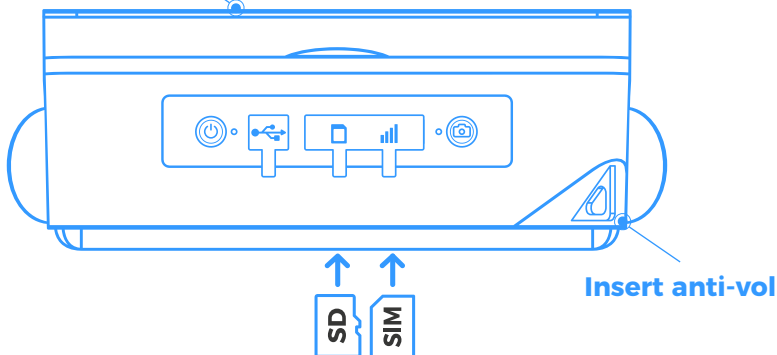
- Cartes compatibles : microSDHC/ microSDXC.
Classe U3 recommandée, U1 minimum.
- Capacité de 8 à 128 Go

Utilisateurs de TikeePRO : une carte micro SIM activée (non fournie) est nécessaire pour profiter de l'upload des données en 4G.



Vue d'ensemble

Panneau solaire



Bouton d'alimentation
Un appui long (3 secondes) permet d'allumer/éteindre le Tikee.



Port micro USB
Permet de recharger votre boîtier (*câble micro USB non fourni*).



Carte microSD
Emplacement prévu pour l'utilisation d'une carte mémoire.



Port carte micro SIM
Emplacement prévu pour l'utilisation d'une carte micro SIM (TikeePRO).



Bouton de déclenchement
Démarré ou stoppe les séquences préalablement paramétrées.




LED Alimentation et LED Déclenchement
Indiquent l'état du Tikee, son niveau de batterie et si une séquence est en cours.



Prise en main

1. Retirez le film du panneau solaire et chargez votre Tikee à l'aide d'un câble micro USB (non fourni).

 *Pour une utilisation optimale il est impératif de recharger complètement (jusqu'à ce que la LED soit bleue) la batterie de votre Tikee / TikeePRO avant son utilisation.*

2. Créez un compte sur notre application web my.tikee.io puis téléchargez l'application Mobile **Tikee Remote** directement depuis le Google PlayStore ou l'AppStore.



3. Insérez une carte microSD dans votre Tikee ou TikeePRO.
Pour le TikeePRO, insérez une carte micro SIM pour utiliser la 4G.

4. Appuyez 3 secondes sur le **Bouton d'alimentation**  pour démarrer votre Tikee.



La LED clignote puis s'allume bleue. La couleur correspond au niveau de charge du boîtier. Pour éteindre votre Tikee, appuyez sur ce même bouton jusqu'à ce qu'il clignote.

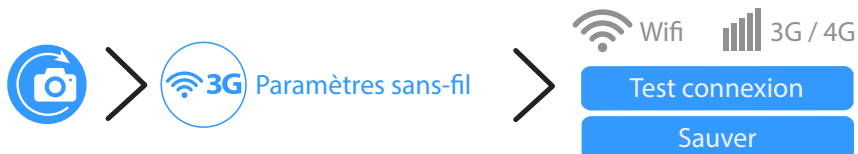
5. Activez le bluetooth à proximité de votre Tikee, lancez l'application mobile **Tikee Remote** et connectez-vous à l'aide des identifiants créés à l'**étape 2**.

Sélectionnez votre Tikee dans la liste des boîtiers à proximité.

Vous accédez directement à l'écran des statuts du Tikee : 

6. Choisissez les paramètres sans fil :

Étape facultative pour un usage hors connexion



Appuyez sur l'icône Wifi (Tikee/**TikeePRO**) ou 4G (**Tikee Pro**), paramétrez la connexion puis testez la. Celle-ci permet l'envoi des données depuis le boîtier vers l'application web.

7. Créez votre première séquence :



Choisissez votre type de séquence et paramétrez-la.



SÉQUENCE COURT TERME
INTERVALLE < 1 MIN

Un intervalle compris entre 5 et 45 secondes entre chaque prise de vue pour suivre un événement de quelques heures.

L'upload a lieu à la fin de la séquence.



SÉQUENCE LONG TERME
INTERVALLE 1 MIN ET +



Jusqu'à 24h d'intervalle entre chaque prise de vue pour un événement qui peut durer plusieurs mois et plus.

L'upload a lieu toutes les 25 images ou une fois par jour minimum.

8. Positionnez votre caméra Tikee le plus à plat possible horizontalement et sans objet à moins de 5m dans la zone de fusion.

9. Lancez votre timelapse en appuyant sur **Démarrer l'enregistrement** depuis l'application mobile ou en appuyant sur le bouton **Déclenchement**  du Tikee.

*La LED droite clignote toutes les 10 secondes. Le timelapse débutera à l'heure que vous avez indiquée. Vous pouvez mettre fin à une séquence en cours en appuyant de nouveau 3 secondes sur le bouton **Déclenchement**.*

Vous pouvez consulter à tout moment le statut du Tikee via l'onglet  dans l'application mobile Tikee Remote (à proximité de Tikee) ou via  dans l'application web Mytikee.



10. Suivez et éditez votre timelapse dans l'application web Mytikee.



L'étape suivante implique que vous ayez activé l'Upload des images durant l'étape 7.

Visualisez et partagez votre timelapse

Pour visualiser votre timelapse, rendez vous sur l'application web my.tikee.io et identifiez-vous. Le timelapse est visible lorsque 100 photos ont été uploadées.

Par défaut, les timelapses ne sont visibles que par le propriétaire du Tikee.

Faites-en profiter la communauté en les rendant publics !

Et n'oubliez pas le #tikee sur les réseaux sociaux pour que nous puissions les voir !)

Envie d'aller plus loin?



Il est possible d'éditer votre timelapse et de paramétrer votre Tikee à distance. Des tutoriaux sont disponibles depuis le site web enlaps.io.

Pour toute question, contactez-nous sur support@enlaps.fr ou directement sur Facebook.

